



Votre opportunité de faire la différence !

Municipalité bilingue de l'ouest de l'île de Montréal, la ville de Dollard-des-Ormeaux est reconnue dans tout le Québec pour sa qualité de vie, sa diversité, ses espaces verts et ses services aux citoyens. La ville est sensible à la qualité de vie de ses citoyens et aux besoins qu'ils expriment, et se donne comme mission d'offrir le maximum de services au meilleur coût possible. La ville a pour priorité le bon fonctionnement de ses opérations et d'offrir une qualité de vie exemplaire à ses résidents. Les valeurs organisationnelles reposent sur le service aux citoyens, la collaboration entre les services, l'ouverture au changement et innovation, le respect des individus et l'éthique.

Chef de section – Environnement
Direction des travaux publics
Division : Gestion contractuelle et environnement
Échelle salariale : 87291\$ - 124 827\$

Description sommaire

Sous l'autorité de la chef de division, le rôle consiste à planifier, coordonner et superviser les activités quotidiennes liées à l'instauration d'une culture environnementale par des initiatives, tant au sein de la direction des travaux publics qu'à l'échelle de la municipalité.

Principales responsabilités

Le ou la chef(fe) de section est la personne ressource en matière d'expertise environnementale ainsi que l'intermédiaire auprès de la clientèle interne et externe.

Il ou elle a comme principale fonction de :

1. Diriger l'ensemble des activités sous sa gouverne en conformité avec les lois, les politiques, les directives et les règlements.
2. Recommander les orientations et les objectifs de son unité en fonction des priorités de la division
3. Gérer de façon efficiente les ressources humaines, matérielles et budgétaires
4. Rédiger les devis et les appels d'offres pour les contrats notamment en lien avec la gestion des matières résiduelles, études environnementales, la ligne de référence environnementale pour les citoyens
5. Veiller à ce que les travaux confiés à des tiers respectent les exigences des cahiers des charges et en assure les différents suivis administratifs
6. Définir le cadre général des projets pilotes, fixer la trajectoire et assurer la vigie sur les livrables dans leur réalisation sur le terrain avec les citoyens
7. Superviser les travaux réalisés en sous-traitance et apporter les correctifs requis
8. Organiser des activités de sensibilisation destinées à accompagner les citoyens dans la gestion du changement en matière d'environnement
9. Superviser les étudiants et un agent technique
10. Traite les demandes et plaintes, le cas échéant des citoyens relatifs à son secteur d'activité
11. Effectue la reddition de compte en lien avec les différents organismes gouvernementaux et l'agglomération.
12. Effectue la vigie en lien avec les subventions disponibles qui pourraient s'appliquer pour la mise en place de projets environnementaux. Il ou elle effectue par la suite les demandes et en assure le suivi avec les intervenants internes et externes requis.
13. Siège, au besoin, sur différents comités internes ou externes faisant appel à son champ de compétence
14. Assure le soutien technique d'expertise environnementale aux Chefs de division, aux consultants externes et aux entrepreneurs durant la préparation et la réalisation des divers projets.

Qualifications requises

- Formation universitaire en environnement, développement durable, biologie ou dans une discipline connexe
- 2 à 5 ans d'expérience en environnement dans une municipalité
- Bonne connaissance de la législation pertinente, des normes et des pratiques
- Maîtrise des outils informatiques : Suite office, Adobe et outils de gestion de projet
- Capacité à analyser des situations complexes et à communiquer efficacement avec diverses parties prenantes
- Autonomie, rigueur, esprit d'analyse et capacité à gérer plusieurs priorités.
- Bilingue tant à l'oral qu'à l'écrit
- Permis de conduire valide.

Pourquoi se joindre à la ville de Dollard-des-Ormeaux ?

- Ville dynamique axée sur l'innovation et la collaboration
- Reconnu pour la convivialité et un bon climat de travail
- Défis intéressants du poste
- Milieu humain où les employés peuvent s'épanouir
- Rémunérations et avantages sociaux concurrentiels
- Accès à la salle d'entraînement, la bibliothèque et activités sportives
- Régime de retraite à prestations déterminées.

Veuillez faire parvenir votre C.V. dans la section « Travailler » sur le site www.ddo.qc.ca ainsi qu'une lettre de présentation et le [formulaire](#) d'accès à l'égalité en emploi au plus tard le 4 décembre 2025.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées*, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.

** Les personnes avec un handicap doivent formuler leurs demandes d'accommodement lors de la convocation au processus de sélection. Cette information sera traitée en toute confidentialité.*